



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Avenue du Tir-Fédéral (Ecublens - Crissier)

Travaux complexes et délicats pour assainir et élargir le Pont Bleu

Le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil une demande de crédit de 14,12 millions de francs pour des travaux sur le Pont Bleu, situé entre l'avenue du Tir-Fédéral (Ecublens) et le tunnel de Marcolet (Crissier). Le but est d'assurer la pérennité de l'ouvrage et de créer un itinéraire continu pour les mobilités douces. Situés dans un environnement fortement urbanisé, les travaux s'annoncent particulièrement délicats: le pont franchit deux routes, supporte un trafic important de 20'000 véhicules par jour et passe au-dessus de huit voies CFF où 600 trains circulent chaque jour.

Le premier pont de franchissement des voies situé dans ce secteur était composé de poutres à treillis métalliques de couleur bleue qui a donné son nom à l'ouvrage. Construit en 1972, le pont actuel est emprunté quotidiennement par 20'000 véhicules ; il franchit sur 170 m huit voies CFF (lignes Genève-Lausanne, Neuchâtel-Lausanne et Paris-Lausanne) et deux routes, dont une verra passer le futur tram Renens - Villars-Sainte-Croix/Bussigny.

La structure actuelle doit être assainie pour assurer la sécurité des usagers et prolonger sa durée de vie. Une partie sera remplacée par un nouveau pont métallique de couleur bleue et d'une portée deux fois plus grande permettant de supprimer la pile d'appui située au milieu des voies CFF, qui présente un risque de choc ferroviaire. L'ouvrage sera également élargi du côté Genève pour ajouter une piste mixte piétons et vélos, afin d'assurer la continuité du réseau de mobilité douce sur la route cantonale. La pose d'un nouveau revêtement phonoabsorbant et de parois antibruit permettra de réduire les nuisances sonores liées au trafic routier.

L'environnement et le contexte de ce projet sont particulièrement délicats. L'importance stratégique de l'ouvrage pour la mobilité dans le secteur et plusieurs projets connexes ont un impact significatif sur la planification de l'intervention, située en zone fortement urbanisée. Il s'agit notamment de limiter les perturbations du chantier pour les riverains, de maintenir le trafic des trains et des véhicules passant

sous l'ouvrage, ainsi que le passage des véhicules motorisés, des piétons et des cyclistes sur le pont. Il faut également coordonner les travaux avec les nombreux projets en cours dans la région, notamment ceux liés à Léman 2030, à la passerelle Rayon Vert, au futur tram et aux adaptations des réseaux communaux.

Les travaux du Pont Bleu se situent dans la continuité du réaménagement de l'avenue du Tir-Fédéral, dont le chantier a commencé en 2017 et se poursuivra jusqu'en 2020. Ils font partie du projet d'agglomération Lausanne-Morges. Les communes d'Ecublens et de Crissier, ainsi que les CFF participent au financement des travaux.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 avril 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Pierre Bays, chef de la division Infrastructures, Direction générale de la mobilité et des routes

TÉLÉCHARGEMENT(S)